



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



Ville de Fribourg



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Décharge de la Pila - Comité des partenaires COPAR
Deponie La Pila - Begleitkommission BK

p/a Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Route de la Fonderie 2, 1701 Fribourg

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02
pila@fr.ch, www.fr.ch/pila

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 29 avril 2011

Communiqué de presse

Mise à l'enquête des mesures préliminaires à l'assainissement de la décharge de la Pila

Les mesures préliminaires à l'assainissement de l'ancienne décharge de la Pila sont mises à l'enquête dans la Feuille officielle du 29 avril 2011. Ces mesures ont pour but de réduire sensiblement la pollution de la Sarine par les PCB avant l'assainissement général du site. Les gens du voyage qui résident actuellement à proximité de la décharge déménageront sur le nouvel emplacement, aménagé par le Consortium pour l'assainissement de la Pila, dès le mois de mai 2011 pour permettre la réalisation des travaux.

Les mesures préliminaires visent à agir sur les mécanismes de diffusion de polluants dans la Sarine de trois manières :

- > Les eaux souterraines en amont de la décharge seront captées et rejetées directement dans la Sarine, pour éviter qu'elles ne soient polluées en passant à travers la décharge.
- > Le site de la décharge sera partiellement confiné par une paroi de palplanches afin de limiter le transfert de polluants entre la décharge et la Sarine.
- > Enfin, les eaux de la décharge collectées derrière le rideau de palplanches seront pompées pour maintenir la nappe à un niveau inférieur à la Sarine, puis traitées avant d'être rejetées dans la Sarine.

Durant cette phase de travaux, il est également prévu d'extraire les matériaux contaminés qui se trouvent dans le lit mouillé et sur les berges de la Sarine à proximité immédiate de la décharge. Leur volume est estimé à plusieurs centaines de mètres cubes.

Le début des travaux est planifié en automne 2011 et ceux-ci devraient durer jusqu'à fin 2012. Le coût des mesures est estimé à 6 millions de francs.

L'[assainissement général](#) de la décharge aura lieu dans un second temps.

Gens du voyage

Le rapport d'investigation de décembre 2008 avait démontré la nécessité de déplacer la communauté des gens du voyage résidant actuellement à proximité immédiate de l'ancienne décharge. Ce déménagement avait été décidé tant pour des questions de sécurité au cours des travaux d'assainissement, que pour des questions de place nécessaire aux installations de chantier. Ceci s'applique déjà en prévision des mesures préliminaires.

Pour concrétiser cette décision, un lieu de remplacement pour l'aménagement d'un nouveau site d'accueil a été identifié au lieu-dit « Bois de Châtillon ». Le projet de construction du nouveau site a été mis à l'enquête publique en juin 2010, suivi du permis de construire octroyé dans le courant du mois de novembre. Depuis lors, les travaux ont pu se dérouler de manière optimale, permettant d'achever l'aménagement de ce nouveau site à fin avril 2011. Ces travaux ont été réalisés pour le compte du Consortium pour l'assainissement de la Pila.

En date du 29 avril 2011 a lieu non seulement la réception de l'ouvrage par le Consortium pour l'assainissement de la Pila, en charge de ce dossier depuis l'identification du besoin de déménagement de la communauté des gens du voyage, mais également la remise officielle de la place au Service des bâtiments, qui est responsable de sa gestion dans le futur.

L'achèvement de ces travaux permet en outre à l'Etat de respecter ses engagements envers les gens du voyage en ouvrant au 1^{er} mai la période de déménagement d'une durée de deux mois qui leur est accordée pour s'installer sur le nouveau site, comme convenu dans le cadre de la convention signée avec les différentes familles à l'automne passé.

Contacts

—

Georges Godel, conseiller d'Etat, président du COPAR, 026 305 36 00 (vendredi 29 avril 2011, de 14h00 à 15h00)

Philippe Dreyer, ingénieur de Ville, membre du Consortium pour l'assainissement de la Pila, 026 351 75 01 (vendredi 29 avril 2011, de 14h00 à 15h00)

Loïc Constantin, coordinateur de projet, 026 305 51 91 (vendredi 29 avril 2011, de 14h00 à 15h00)